



Contribution de Force ouvrière pour le rapport 2021 sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

1. Un positionnement et une expression interne et publique constants

L'année 2021 reste marquée par un contexte propice aux relents de discours xénophobes et à connotations racistes. Avec les échéances électorales à venir (élections présidentielles et législatives) les expressions se multiplient dans le débat public. La question de l'immigration et de l'accueil des réfugiés demandeurs d'asiles ou des migrants dits économiques est souvent détournée en ce sens. Ces discours prennent des formes diverses, alimentent des thèses pouvant porter à confusions et conduisant à interroger, quand ce n'est pas ébranler, l'universalisme des droits de l'homme.

FO prend toujours la peine de rappeler qu'au titre de la convention 97 de l'OIT, sur les travailleurs migrants, ratifiée par la France, les Etats doivent « prendre toutes mesures appropriées contre la propagande trompeuse concernant l'émigration et l'immigration ».

La confédération FO est fondée sur « l'indépendance absolue à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis, groupements ou rassemblements politiques, des sectes philosophiques et, de façon générale » et son « irréductible opposition à toute influence extérieure au mouvement syndical », et « a pour but de grouper, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques et religieuses » les salariés conscients de la lutte à mener contre toutes les formes d'exploitation, et désireux de défendre leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels.

Elle ne manque ainsi jamais, particulièrement en ces circonstances, d'exprimer publiquement ses principes et positions constantes concernant son attachement à la République, une et indivisible, garante de l'égalité de droits, à l'universalisme républicain, à la laïcité, à la séparation des Eglises et de l'Etat, et notre récusation de toute forme de racisme et de discrimination.

Réuni les 3 et 4 novembre 2021, le comité confédéral national (CCN), qui rassemble l'ensemble des structures fédérales et départementales de l'organisation - en quelque sorte le Parlement de FO – a « averti que la Confédération sera sans faiblesse, sans concession sur ses valeurs fondamentales : le refus du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, la dénonciation des slogans et politiques qui

font de l'étranger, du migrant, le bouc émissaire faute d'apporter des réponses de justice sur le terrain économique et social ».

L'insécurité économique quotidienne – le chômage, la précarité, l'accroissement des inégalités – outre qu'ils conduisent à mettre en grande difficulté la population qui y est confrontée, forment le terreau sur lequel se nourrissent les discours racistes, xénophobes, antisémites.

En mai, le même CCN consacrait un paragraphe de sa résolution à la lutte contre toutes les formes de discrimination dont sont victimes les salariés, les chômeurs, les retraités et les militants syndicaux, ainsi qu'à la lutte pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, affirmant qu'ils font partie intégrante de l'action syndicale. Le CCN revendique une égalité de traitement pour l'ensemble des salariés et condamne toute discrimination.

A l'occasion du 1^{er} mai, le secrétaire général de la confédération Yves Veyrier rappelait que « dans un contexte où des fonctionnaires, agents publics et de simples passants ont été victimes, ces derniers jours et derniers mois, d'assassinats terroristes particulièrement horribles, pour les seuls symboles qu'ils représentaient, la Confédération FO réaffirme son attachement à l'universalisme républicain, à la laïcité, à l'instruction publique et à la liberté d'expression. FO est militante de l'émancipation de toute forme de soumission. Elle est militante de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle réproouve et a toujours condamné toute forme de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie et toute forme de discrimination. »

Interrogé lors d'une interview télévisée sur les liens migration – emploi, le Secrétaire général a réaffirmé le refus de FO de considérer les travailleurs migrants sous l'angle d'une valeur marchande, ou de réduire ces hommes et ces femmes à des quotas, rappelant que ce sont avant tout des hommes et des femmes devant bénéficier des mêmes droits sociaux. Il concluait affirmant qu'à FO, « nous ne sommes pas de ceux ou celles qui divisent, séparent, discriminent les hommes et les femmes entre eux ».

2. Ces principes guident son action à la fois au niveau national, européen et international.

La confédération poursuit la mise en œuvre, dans les sessions de formation de nos militants, des modules visant à mobiliser nos militants et organiser l'action syndicale pour déconstruire les idées reçues en matière d'immigration, car la perception de la question migratoire et de ses conséquences économiques, sociales et juridiques a des implications directes sur les discours nourrissant la xénophobie et le racisme. Le racisme se nourrit de fantasmes, d'ignorance et de méconnaissance. Il faut combattre les perceptions négatives et simplistes que peuvent avoir certaines personnes de l'immigration, des étrangers qui les amènent au rejet de l'autre le plus souvent par ignorance.

La Confédération accompagne également les militants via son secteur juridique qui vient en appui à la demande des unions départementales et des fédérations.

Par ailleurs, en janvier 2021, FO a contribué à la mission parlementaire d'information sur l'émergence et l'évolution des différentes formes de racisme et les réponses à y apporter. FO a ainsi fait part de son analyse de l'état des lieux et des perspectives de la lutte contre le racisme et les discriminations liées à l'origine ou à la religion dans le monde du travail, ainsi que des actions déployées dans ce cadre.

Egalement sollicitée en amont de la mise en œuvre de la plateforme « anti discriminations » du Défenseur des droits, FO a participé aux auditions réalisées afin de lutter au mieux contre les

discriminations notamment dans l'emploi. La confédération est désormais référencée sur la plateforme.

Enfin, FO reste très impliquée dans les actions menées au sein de la Confédération Européenne des Syndicats, notamment en ce qui concerne la question des migrants.

Force Ouvrière rappelle depuis longtemps que la question des migrations ne peut plus être traitée aujourd'hui au simple plan national. C'est un enjeu européen, mais aussi mondial qui doit être examiné dans sa globalité, et qui sera plus efficacement traité par la coopération et la solidarité, et l'amplification de l'aide au développement. Les migrations clandestines et le dumping social, que cette absence de gestion cohérente et de long terme génèrent, iront en s'amplifiant dans un contexte tendu où le monde du travail affronte la déconstruction de ses acquis et une flexibilité de plus en plus grande.

Notre confédération travaille avec la Confédération Européenne des Syndicats et l'Organisation Internationale du Travail au sein d'un réseau syndical européen d'aide et d'assistance aux migrants, afin notamment d'aider à la mobilité intra-UE des migrants, d'améliorer la compréhension de la législation européenne et les caractéristiques communes de la politique européenne d'immigration.

Fin 2020, à l'occasion de la Journée Internationale des migrants du 18 décembre, la Confédération FO a rappelé son engagement pour la défense des droits entre tous les travailleurs, notamment l'égalité de rémunération et les conditions de travail.

De façon plus générale, notre organisation rappelle régulièrement aux pouvoirs publics leurs obligations en particulier en regard de la convention 97 de l'OIT, ratifiée par la France, qui demande aux Etats de « prendre toutes mesures appropriées contre la propagande trompeuse concernant l'émigration et l'immigration ».

Le combat contre le racisme est aussi un enjeu de solidarité internationale. Le bureau confédéral de FO était ainsi représenté le 16 octobre, après l'attaque perpétrée contre le siège de la confédération italienne CGIL lors d'une « grande manifestation nationale et antifasciste » à Rome, pour défendre un syndicalisme libre et indépendant et pour combattre toute forme de racisme, de xénophobie et d'antisémitisme.